# PartIE 1 – GÉNÉRALITÉS

1. **Conditions générales**
2. Fournir et installer les cloisons mobiles. Fournir la main-d’œuvre, les matériaux, l’outillage, l’équipement et les services nécessaires conformément aux stipulations des documents contractuels.
3. Soumettre des dessins d’atelier montrant les détails de construction et d’installation avant le début des travaux de fabrication.
4. **Livraison, entreposage et manipulation**
5. Il incombe à l’entrepreneur général ou au client de veiller à ce que les cloisons mobiles soient convenablement entreposées avant leur installation et à ce qu’elles soient protégées en permanence pendant et après leur installation.

 **1.3 Travaux connexes réalisés par d’autres**

1. Peinture ou finition de toutes les garnitures et autres matériaux adjacents au support de rail et aux montants des cloisons.
2. Ensembles des structures d’assise et de soutien, montants, fonds de clouage, caissons de rail, isolant périphérique et barrières acoustiques destinés à répondre aux exigences en matière d’assurance de la qualité.
3. Perforation préalable de la structure de soutien conformément aux dessins d’atelier approuvés.
4. La préparation des ouvertures doit être effectuée par l’entrepreneur général. Toute condition des lieux non conforme aux dessins d’atelier approuvés doit être signalée à l’architecte.
5. **Qualité**

.1 La trempe du verre devra respecter la norme ASTM C1048-92 ou le laminage du verre respectera la norme ASTM C1172.

1. **Garantie**
2. Une garantie d’un (1) an couvrira l’installation et tout défaut de fabrication. Une garantie de cinq (5) ans contre tout défaut de fabrication sera applicable aux rails et chariots. Ces garanties seront en vigueur à partir de la date d’acceptation provisoire des travaux et couvriront matériaux et main-d’œuvre.

**Part 2 – ProduIts**

1. **Matériaux**
2. Cloison mobile en panneaux de verre individuel de **SÉrie G500p** telle que fabriquées par Corflex.
3. Les panneaux doivent avoir une épaisseur nominale de 52mm (2’’) avec un cadre en aluminium extrudé d’une largeur maximale de 54mm (2 1/8’’) avec structure de type emboitable et renforcé au moyen de supports de coins en acier dissimulés dans le panneau.

.2 Le type de verre doit être**:**

 **Choisir :**

[ ]  Simple trempé 6mm (1/4") d’épaisseur

[ ]  Simple trempé 12mm (1/2") d’épaisseur

[ ]  Simple laminé 12mm (1/2") d’épaisseur

.3 Chaque panneau sera muni d’une moulure verticale en crochet qui saisira le panneau adjacent pour l’entraîner dans son déplacement durant le déploiement de la cloison. Une moulure guide au bas de chacun des panneaux servira à faire un lien entre eux de façon à éviter leur séparation grâce à des blocs glissoirs faits d’aluminium et d’acétal (POM). Les joints d’étanchéité horizontaux ne doivent pas excéder la largeur des panneaux afin d’éviter les dommages lors de la manipulation. Les profilés supérieurs auront des joints flexibles de PVC qui assureront un contact continu sur le rail et les profilés inférieurs auront les mêmes joints flexibles qui assureront un contact continu avec le sol ou autre surface le long de la trajectoire de la cloison. Aucun rail au sol n’est permis.

* 1. **Système de suspension**

.1 Le système de suspension doit être constitué de plusieurs rangées (2 à 5) de rails d’aluminium trempé anodisé naturel de qualité architecturale (rail en acier plié non acceptable), installés en parallèle et fixés à la charpente au moyen de tiges filetées fournies par le manufacturier. Des protège-plafonds seront ajoutés si requis. Une section de rail devra être amovible sur chacune des rangées de rails afin de permettre le retrait des panneaux pour effectuer un entretien ultérieur.

.2 Chaque panneau doit être suspendu par deux chariots munis de quatre roues à roulement à billes scellé en acier et recouvert d’acétal (POM). Un rapport démontrant qu’un test d’endurance couvrant une distance de 160km a été complété et doit être disponible sur demande du professionnel

* 1. **Finition**

 .1 Tous les cadres et moulures seront en aluminium et auront un fini :

**Choisir :**

[ ]  Anodisé naturel

[ ]  Anodisé autre couleur

.2 Toutes les garnitures de vinyle et PVC seront de couleur :

**Choisir :**

[ ]  Noir

[ ]  Gris

[ ]  Beige

[ ]  Blanc

* 1. **Fonctionnement**

.1 Les panneaux doivent être suspendus et déplacés manuellement. En tirant le premier panneau, les panneaux suivants s’accrocheront l’un à l’autre et se déploieront automatiquement.

.2 **Choisir si requis :**

 [ ]  Verrou à clé :

 Un pêne crochet intégré au cadrage du premier panneau assurera le verrouillage de la cloison.

**PartIE 3 – ExÉcution des travaux**

1. **Installation**
2. L’installation doit être effectuée par un installateur autorisé et formé par le manufacturier.

X Si ancrage au béton, supprimer l’article 1.3.3

 L’ancrage au béton, la suspension ainsi que le contreventement doivent être complétés par un installateur autorisé et formé par le manufacturier. Les ancrages de béton doivent rencontrer les normes sismiques.